

REVUE INTERNATIONALE D'ÉTUDES  
EN  
LANGUES MODERNES APPLIQUÉES

INTERNATIONAL REVIEW OF STUDIES  
IN  
APPLIED MODERN LANGUAGES

Numéro 10 / 2017

## RIELMA, n° 10

Publicație LMA sub egida CIL

### Comitet științific:

Rodica BACONSKY	Universitatea Babeș-Bolyai, România
Liana POP	Universitatea Babeș-Bolyai, România
Mihaela TOADER	Universitatea Babeș-Bolyai, România
Georgiana LUNGU BADEA	Universitatea de Vest, România
Willy CLIJSTERS	Hasselt Universiteit, België
Martine VERJANS	Hasselt Universiteit, België
Jean-Paul BALGA	Université de Maroua, Cameroun
Bernd STEFANINK	Universität Bielefeld, Deutschland
Miorita ULRICH	Otto-Friedrich-Universität, Deutschland
Dima EL HUSSEINI	Université Française d'Égypte
Joël MASSOL	Université de Nantes, France
Valérie PEYRONEL	Université de Paris III, France
Frédéric SPAGNOLI	Université de Franche-Comté, France
Hoda MOUKANNAS	Université Libanaise, Liban
Mohammed JADIR	Université Hassan II Mohammedia-Casablanca, Maroc
Izabella BADIU	Parlement européen
Małgorzata TRYUK	Uniwersytet Warszawski, Polska

### Director:

Mihaela TOADER Universitatea Babeș-Bolyai, România

### Editori responsabili:

Alina PELEA și Manuela MIHĂESCU

### Comitet de redacție:

Bogdan ALDEA, Iulia BOBĂILĂ, Anamaria CUREA,  
Renata GEORGESCU, Adriana NEAGU

ISSN 1844-5586  
ISSN-L 1844-5586

Tiparul executat la:

**S.C. ROPRINT S.R.L.**

400188 Cluj-Napoca • Str. Cernavodă nr. 5-9  
Tel./Fax: 0264-590651 • roprint@roprint.ro

## Table des matières

*Éditorial / 5*

*L'invité des entretiens RIELMA : Mihaela Toader / 7*

### **Les aléas de l'interprétation / 15**

Peter László-Herbert, Bogdan Aldea, *The Interpreting Profession in Romania, 2016 / 17*

Paul Zang Zang, Richard Bertrand Etaba Onana, *Les tabous linguistiques au cours des consultations médicales au Cameroun : mi-figue mi-raisin / 27*

### **Pédagogie de la traduction / 43**

Iulia Bobăilă, Cătălin Mocodean, *A Plea for Incorporating Science Fiction in the Translation Curriculum / 45*

### **Les rendez-vous terminologiques / 53**

Elvin Abbasbeyli, *Traduire le concept d'État dans un empire. L'exemple du traité de Küçük Kaynarca signé entre l'Empire ottoman et l'Empire de Russie en 1774 / 55*

Rim Ben Yacoub, *Le sucré, le mielleux, le mièvre : figuration et transfiguration langagière du sucre / 63*

### **Études culturelles et discours / 73**

Albert Jiatsa Jokeng, Alvine Lyris Njanjo Ngogang, *Les lieux incertains de la culture au Cameroun. Entre apories d'une politique multiculturelle et perspectives interculturelles / 75*

Alice Defacq, *Le musical américain en France. Trois stratégies de traduction / 84*

Rania A. Khalifa, *Le sous-titrage interlinguistique : comment transférer les valeurs sémantiques des marqueurs discursifs / 94*

Silvia Blanca Irimiea, *The Contribution of Systemic Functional Linguistics to the Study of the Relationship between Discourse and Social Practice / 109*

### **Brèves LEA Monde / 122**

### **Comptes rendus / 124**

Jean Delisle, Alain Otis, *Les douaniers des langues. Grandeur et misère de la traduction à Ottawa, 1867-1967*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2016 (Rodica Baconsky) / 124

### *Comptes rendus*

**Jean Delisle, Alain Otis, *Les douaniers des langues. Grandeur et misère de la traduction à Ottawa, 1867-1967*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2016, 492 p.**

J'aurais donné cher pour avoir trouvé cette métaphore. Les douaniers des langues, des bateleurs attentifs qui veillent à la légitimité du verbe, qui fouillent à la recherche du mot juste, quand ils ne font passer en douce d'énormes fardeaux de sens. Les douaniers des langues, ceux qui tiennent à ce qu'il n'y ait pas de malentendu, à ce que chaque idiome affirme sa dignité. Ceux qui inventent, respectent, brassent, assaisonnent, donnent goût à la parole, tout en sachant combien lourd de conséquences est son détournement. A priori, dans ce Canada fortement divisé à l'heure même de son émergence.

Le livre de Jean Delisle et Alain Otis brosse à cette enseigne un tableau inouï, exhaustif, de la « grandeur et misère de la traduction à Ottawa. 1867-1967 ». Ses presque 500 pages font revivre cent ans d'histoire (« la petite histoire », mais, comme l'a si bien dit l'historien de la ville d'Ottawa, Lucien Brault, 'c'est dans la petite histoire que se nouent les événements humbles et cachés qui dans le silence font lentement la grande histoire.' » (p. 2), à travers un métier qui prend corps et âme. En effet, l'ouvrage est une « reconstitution » mettant à profit une immense documentation qui va des témoignages oraux aux articles de presse, des annales parlementaires aux correspondances officielles ou privées, des inédits glanés dans les archives (ou ailleurs) aux biographies, des portraits au fusain aux daguerréotypes ou photos de groupe, enfin, bref, tout ce qui peut donner de la consistance à ce retour dans le temps. Travail de Sisyphe rien qu'à réunir cette matière, impressionnante de par son ampleur, pour ne point rappeler la minutie avec laquelle elle est traitée. Sans ignorer qu'à tout instant un nouveau document risque d'être découvert qui – sait-on jamais ? – viendrait nuancer, voire contredire tel ou tel détail... Je dis bien détail, car pour ce qui est de l'ensemble, difficile de trouver à redire.

Le livre est d'autant plus incitant qu'il n'est pas avare d'esprit critique, ne craint point de relativiser et, tout en faisant feu de tout bois, procède avec méthode et bâtit patiemment, à partir de questionnements précis, cette chronique-monument. Elle circonscrit ce que les auteurs s'accordent d'appeler « l'âge d'or de la traduction », à l'encontre de certains analystes qui l'arrêtent plus tôt (en 1934, selon Henri Carbonneau, p. 4). On pourrait aussi, au vu de l'irruption technologique ultérieure, la reconnaître comme l'âge romantique de la traduction où les passions se déchaînent souvent, où grandeur et misère prennent tout leur sens et renvoient souvent à leur matrice balzacienne. Cela d'autant plus que se jouent là, presque en permanence, des rapports de force et que, nous disent les auteurs, « La traduction agit souvent comme révélateur photographique des

sentiments profonds qui animent les membres de chacun des deux grands groupes ethnolinguistiques au pays. Elle a cette particularité de faire remonter à la surface une part de l'inconscient collectif. » (p. 14)

Soit, donc, 1867, année de la constitution du pays, année de la Confédération canadienne qui débute, d'ailleurs, par une traduction controversée de l'anglais « Dominion ». C'est « Puissance » qu'on finira par retenir en français pour le moment, traduction accompagnée de tous les commentaires plus ou moins malveillants qui s'ensuivent. On se rend compte d'emblée que « l'enjeu de la traduction au pays n'est pas seulement d'ordre linguistique. Il revêt aussi une dimension politique et démocratique, et surtout identitaire et culturelle, en particulier pour les francophones. » (p. 434)

1967, seuil de la postmodernité, année au Canada des trois lois linguistiques qui assoient un nouveau statut pour le traducteur et donnent au bilinguisme constitutif du pays sa vraie dimension.

Entre les deux repères, mille vies s'activent, dessinent à travers leurs parcours sinueux le panorama d'une profession qui pour n'avoir, en apparence, rien de bien séduisant dans les conditions données (traduire jour et nuit les débats, les procès-verbaux du Sénat ou de la Chambre des Communes, les dispositions des ministères, etc.) n'en est pas moins une sorte de miroir aux alouettes. Forts de leurs compétences (qui ne diffèrent point essentiellement de celles requises de nos jours), journalistes, médecins, juristes, écrivains, avocats, professeurs, ingénieurs, musiciens défient les fourches caudines des examens de recrutement et mettent leur savoir et leur savoir-faire, leur culture, leur sens du verbe, au service de leur nation et de leur langue. Au tout début, le métier semble avoir du bon : décontraction, favoritisme, vacances, voire rempart contre les persécutions (ch. 5, « Favoritisme et espèces sonnantes ») ; le conte de fées ne dure cependant pas longtemps. Fuyant les démêlés avec les dignitaires de l'Église catholique qui sévissent notamment au Québec – Rodolphe Girard, Édouard Charlier, Omer Chaput, figures de proue à l'orée du XX<sup>e</sup>, en font les frais – ou refusant de se voir interdire la liberté d'expression (ch. 2, « Destins contraires, privilèges et têtes fortes »), la cohorte de journalistes (ch. 4, « Un refuge pour les journalistes ») qui investit « la traduction » peine à se plier à ces autres contraintes que lui impose la parole guindée ou partisane des élus. Si libéraux et conservateurs « joutent de verve » au Parlement, les traducteurs, de quelque horizon qu'ils viennent, sont, eux, à la merci des alternances politiques. Il n'est pas moins vrai qu'à défaut d'une formation professionnelle, ils sont parfois accusés de fournir de mauvaises versions ou simplement ignorés dans leur fonction. Et, au fur et à mesure que les services de traduction prennent du poids, s'organisent, que les requêtes en traduction augmentent et deviennent pressantes, les complications ne cessent de surgir (ch. 7, « Destitutions de traducteurs »). Que les traducteurs y laissent parfois leur peau à cause de l'excès de travail, qu'ils campent la nuit dans leur bureau, que certains

accusent une position de « nègre », que leurs relations aux politiques soient parfois « houleuses », tout cela fait partie désormais de l'ordinaire de l'emploi (ch. 3, « Des traducteurs en garde à vue, d'autres 'frappés au cerveau' »). Aussi, qu'ils aient maille à partir avec l'administration et subissent mal le projet de centralisation des services (ch. 9, « Un projet de loi impopulaire »), qu'ils doivent reconnaître la vulnérabilité de leur propre travail face aux partis-pris linguistiques des parlementaires (ch. 14, « La bête noire des traducteurs ») ou leurs rivalités et leur peu d'appétit pour la révision – autre « bête noire » –, ce n'est pas non plus sans produire d'amères considérations. Misère du quotidien, certes, tout le confirme, y compris la saga des déménagements. Grandeur, par ailleurs, de la mission assignée : « le redressement de la langue (le français, en l'occurrence) dans les institutions fédérales » (IV<sup>e</sup> de couverture) et, contre vents et marées (tel « l'avis de décès du français au Canada » notifié en 1952 au Troisième Congrès de la Langue française par Pierre Daviault, traducteur en chef – comble de l'horreur !), défense de celle-ci en tant que langue vivante et bien vivante et affirmation d'un bilinguisme réel (ch. 13, « Pastiche d'un traducteur en chef »).

Particulièrement intéressant aussi le chapitre 12, « Traductrices dans les ministères, anges gardiens aux Débats », qui met au jour la condition féminine face à la fonction publique. La première femme traductrice de l'administration fédérale « entre au ministère de la Marine et des Pêcheries en 1876, à titre de commis temporaire » (p. 249), pour qu'en 1887 elle remplisse les fonctions de commis et traductrice et soit, enfin, titularisée en 1906. C'est à partir de cette période que des commis-traductrices font leur apparition dans les services, mais il faudra patienter des années pour que « les commis et sténos » soient promues traductrices, voir arriver 1937 pour qu'une femme soit admise à la Division des Débats et 1946 pour qu'une autre devienne chef de service. Les arguments contre fusent de toutes parts et s'ils ralentissent l'imposition du principe d'égalité (il nous faut rappeler que jusqu'en 1929 les Canadiennes ne pouvaient pas siéger au Sénat, car elles n'étaient pas considérées des personnes), ils ne réussissent point à la stopper. Des figures lumineuses, des figures de premier ordre – romancières, militantes féministes, indépendantistes notoires –, des « briseuses de conventions » qui fraient la voie dans le métier, les traductrices fédérales sont pour les auteurs l'occasion de miniatures délicates, tout en finesse, pleines d'humour, et qui leur font justice.

En attendant, l'urgence d'une formation rigoureuse se fait de plus en plus sentir. Ce sera donc à Ottawa, en 1936, que la décision d'introduire un cours de traduction sera prise. L'idée appartient à Pierre Daviault qui le donnera d'ailleurs jusqu'en 1964. Comme à chaque fois qu'un nouveau cursus apparaît en milieu universitaire, la concurrence ne tarde guère, Montréal emboîte le pas à Ottawa, ce qui fait qu'en 1944 deux universités de Montréal proposent des cours en traduction avec un succès assuré. Les deux grandes villes répondent en fait à une demande intrinsèque de professionnalisation et aux besoins croissants de recrutement.

Toutefois, il faudra bien des années et des interventions politiques pour qu'une Licence en traduction voie le jour. Grâce à un programme fédéral de bourses qui la soutient, les universités canadiennes mettent en œuvre de véritables pôles de réflexion – pôles d'excellence à l'heure qu'il est – en matière de traductologie. Citons, pour mémoire, deux personnages que toute recherche dans le domaine n'hésite point d'invoquer et qui sont les pionniers de cet enseignement : Jean Darbelnet et Jean-Paul Vinay.

« Seulement 'onze bêtes de somme' assurent le service d'interprétation simultanée » (p. 348), écrit, en mai 1965, le journal *Le Droit*. Le qualificatif en dit long sur la pénurie de personnel six ans après l'inauguration de la « traduction instantanée » (ch. 14, « Des dictateurs aux interprètes parlementaires ») à la Chambre des Communes (le 15 janvier 1959). Le moment, préparé par des interventions venant de sources diverses, est cependant ressenti comme une chance de « rapprocher les deux groupes linguistiques » (p. 327), l'interprétation simultanée étant perçue désormais en tant qu'« institution canadienne ». Que cette gymnastique du verbe tienne du prodige, qu'on ne soit pas loin de penser « qu'elle sente le soufre » n'empêche point qu'elle gagne ses titres de noblesse et soit considérée comme une « nécessité constitutionnelle ». Cela n'empêche pas non plus les aléas d'un métier fascinant, mais combien difficile, étant donné la précarité des moyens techniques et le manque de formation. Les galères des premiers essais, les situations cocasses, qui font le délice du lecteur, seront surmontées par la suite, mais à revivre l'instant avec les auteurs ne peut ne pas nous faire mesurer l'écart, la distance parcourue.

Si la vie culturelle nourrit la traduction, la réciproque est tout aussi vraie. Nombre de traducteurs, de traductrices font partie de l'élite intellectuelle qui portera haut et fort la bannière du Canada souverain. Poètes, essayistes, historiens, musiciens, romanciers, scientifiques, critiques littéraires, peintres, ingénieurs – dont le gagne-pain était la traduction – ont donné à Ottawa l'effervescence spirituelle qui lui était nécessaire afin d'acquérir l'allure d'une capitale. Ottawa morne et triste de 1866 « la ville la plus ennuyante du monde », « à peine sortie de la forêt » et « où tout était primitif sinon à créer » (p. 2), a connu peu à peu l'animation de la vie associative, des polémiques linguistiques (ne serait-ce que le questionnement sur « langue française » ou « langue canadienne »), littéraires et, forcément, politiques. Admirable pour son esprit de mesure, le chapitre 17, « La vie culturelle dans la capitale », met l'accent sur le rôle des douaniers des langues mais sait aussi faire la part du feu.

C'est, d'ailleurs, cet esprit de mesure qui donne le ton du livre. Jean Delisle et Alain Otis décortiquent événements, statistiques, prises de parole (et de bec), confessions et construisent un tableau tout en perspectives, avec des plans multiples qui s'intersectent, s'interpellent et créent l'épaisseur d'un vécu foisonnant et authentique. Plus qu'une histoire qui suivrait le fil d'une simple

chronologie, l'ouvrage propose une approche qui saisit le profil d'une société au sein de laquelle des mutations essentielles donnent lieu à des combats et oppositions farouches et qui ne sont pas sans influencer toute fonction qui y a trait. L'art du portrait y double l'avancée dans le cœur des faits ; composés avec rigueur, non dépourvus de piques, ces instantanés émaillent la texture serrée du livre. Du coup, l'aventure de la traduction reçoit autant de visages que de personnalités qui l'ont servie. Des remarques définitives pour les deux professions (hautement symboliques, nous dit-on à juste raison) leur répondent, étayées par une connaissance profonde et subtile du domaine. De quoi donner aux *Douaniers des langues* le statut d'un livre de référence incontournable. Qui plaide, arguments en main, la cause du traducteur, de l'interprète, la cause de sa visibilité.

Rodica Baconsky

**Epaminonda I. Stamatiade, *Biografiile marilor dragomani (interpreți) greci din Imperiul otoman*, traducere de Constantin Erbiceanu, cuvânt înainte de Ioan-Aurel Pop, ediție îngrijită de Rodica Baconsky și Alina Pelea, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, 2016, 147 p.**

**Le charme des « histoires du temps jadis »**

Inattendu et fascinant que ce livre sur les empires, *Biographies des grands drogmans (interprètes) grecs de l'Empire ottoman*. L'auteur de l'original grec, Epaminondas I. Stamatiades, s'est fait connaître dans l'espace culturel roumain grâce à un helléniste avisé, Constantin Erbiceanu, qui a traduit le volume en 1898 (voir la « Postface » de l'édition présentée par Rodica Baconsky et Alina Pelea) ; il n'est pas étonnant si la lecture en devient celle d'une suite d'« histoires » dont le charme rappelle les contes de l'Orient, avec leurs rituels et cérémoniaux compliqués, mystérieux, ponctués d'événements secrets...

Les explications concernant le destin du livre et les *biographies* de certaines personnalités acceptées et privilégiées, le plus souvent, par la Sublime Porte (stratégies inimaginables, dénouements sinueux et, plus d'une fois, tragiques, situations complexes et – apparemment – inextricables), nous les devons au traducteur et aux historiens intéressés par l'ancien Empire romain de l'Orient, par Byzance et la période d'après la chute de Constantinople en 1453.

Dans son « Hommage en guise d'avant-propos », l'historien Ioan-Aurel Pop, un remarquable esprit analytique, décrit très bien la valeur du volume en le considérant une contribution à l'histoire des Roumains (en l'espèce « les racines des Roumains »), mais aussi de l'espace qui s'étend de l'extrême Occident à l'Orient. Il s'agit de l'Empire romain, à l'exclusion des zones occidentales et orientales (en fait « les racines de l'Europe »). L'Empire romain – continue le professeur Ion-Aurel Pop – « qui s'étendait désormais des sables brûlants de l'Afrique, au sud, jusqu'aux froids brouillards de la Bretagne, au nord, de l'Océan Atlantique, à l'ouest, jusqu'au Tigre et à l'Euphrate, à l'est » (7).